

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : agent de maîtrise

Quotité : Temps plein

Publication: Interne/externe

*durée de publication: 1 mois minimum
(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*

Date de création

Date de mise à jour
19/02/2016

Note de service
n°2021/01
EL/MN/ED/MC

Filière : Technique
Catégorie : C

Délai de dépôt des candidatures

Mardi 9 février 2021

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE - SERVICES TECHNIQUES, SÉCURITÉ, INFORMATIQUE
AFFECTATION : SERVICE MAINTENANCE DES ESPACES EXTÉRIEURS

Chef(fe) d'équipe espaces verts

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Missions du service

Le service des espaces verts participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage de la commune. Il analyse les besoins, participe à la réalisation des projets et il choisit des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts.

3. Missions du poste

Sous la responsabilité du chef de service, l'encadrant de proximité conduit les opérations et les chantiers de la commune, il encadre une équipe de proximité de 7 à 8 agents et effectue les travaux relevant de sa spécialité. De plus, il sera amené à travailler en transversalité avec les 3 chefs d'équipe des Espaces Verts et ponctuellement avec d'autres services.

4. Activités du poste

Conduite d'opérations ou de chantiers en espaces verts

- Prioriser, planifier, coordonner, organiser l'activité des agents de l'équipe sur les interventions et chantiers, en gestion directe ou externe, dans le respect des règles d'hygiène de santé et de sécurité au travail
- Formuler des propositions et des solutions techniques
- Contrôler l'exécution des travaux, leur conformité aux règles de l'art, aux exigences de sécurité (agents et usagers)
- Organiser les interventions des différents corps d'état sur le terrain

Encadrement d'une équipe de proximité

- Gérer les relations, organiser les réunions d'équipe

- Alimenter des documents pour les RH
- Tenir les entretiens annuels d'évaluation (identifier les besoins individuels de formation)
- Gérer les congés avec le secrétariat du service
- Participer aux procédures de recrutement (dans le cadre de son équipe)
- Transmettre des informations descendantes (rappeler les procédures) et remontantes

Entretien, vérification du bon entretien des outils, engins spécifiques...

- Suivre et contrôler les outils, et matériels, stocks, EPI...

Gestion administrative - budgétaire et financière

- Prospecter pour établir de devis
- Vérifier des livraisons de commandes
- Alimenter des tableaux de suivi d'activités (tâches/équipes)

Exploitation des abords de la voirie en viabilité hivernale

- Cours d'écoles, pistes cyclables, trottoirs, terrasses, voiries
- Participation à la coordination du plan/déneigement

Entretien général et création d'espaces verts en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites :

- Exécuter des chantiers, selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables
- Proposer des stratégies de fleurissement et d'implantations de massifs arbustifs
- Contrôle journalier, trimestriel et annuel des aires de jeux

Participation à la vie du service

- Relation à l'utilisateur : Écouter, comprendre, orienter l'utilisateur vers les services et interlocuteurs compétents
- Participation à l'accueil et à la formation des stagiaires : tutorat et chantiers jeunes
- Assister aux réunions de coordination du service

5. Profil recherché

Connaissances

- Environnement territorial FPT cat C - Environnement territorial de la collectivité,
- Dispositifs particuliers du secteur espaces verts et réglementation en matière de HSST (Habilitations professionnelles...)
- Droits et obligations des usagers, vocabulaire professionnel du service Gestion des situations de stress et de régulation des tensions
- Communication écrite et orale
- Comptabilité publique, budget - Commande publique et exécution des marchés : notions de base
- Végétaux, faune et la flore, botanique, sols et substrats
- Adventices, parasites, maladies végétales et traitements : notions de base - Fertilisation : notions de base - Croissance et formes végétales : notions de base
- Biodiversité, la faune et la flore : notions de base - Normes relatives aux aires de jeux

Savoir faire

- Utiliser internet, un intranet, une messagerie électronique - Utiliser une suite bureautique dans ses fonctions de base,
- Appliquer les techniques de management opérationnel : coordination de chantier, contrôle de l'exécution des travaux, gestion et organisation de l'activité (tableaux de bord), animation de

réunions, pilotage des équipes, gestion de conflits...

- Appliquer les techniques d'entretien et d'évaluation des agents, les principes et règles de gestion en vigueur en matière de RH,
- Appliquer, faire appliquer les techniques de communication orale (écoute, reformulation, gestion des conflits...), d'organisation, gestion du temps, gestion des priorités, et les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers et de santé et de sécurité au travail,
- Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement,
- Rendre compte d'activités sur les outils de suivi,
- Utiliser les techniques de taille : saisonnières, douces, topiaires..., tonte et débroussaillage, plantation, ramassage de feuilles, paillage, semis, de désherbage (manuelles et mécaniques, alternatives...), fertilisation, amendement, d'arrosage (intégré, manuel...) et programmer l'arrosage automatique.
- Utiliser les techniques de petite maçonnerie

Qualité

- Adaptabilité : aux imprévus et/ou aux priorités, à l'évolution des techniques et des métiers...
- Être en capacité de transmettre : expérience technique, connaissances
- Écoute
- Être en capacité de déléguer, faire confiance
- Rigueur
- Autonomie et prise de décision
- Être force de proposition technique

6. Conditions

<table border="1"> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">Conditions d'exercice</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Travail physique • Travail sollicitant de façon répétitive les membres supérieurs : épaule, coude, poignet-main-doigt • Travail sollicitant de façon répétitive le rachis • Travail au niveau du sol • Travail en situation de piétinement • Travail en contact de pollens, poussière </td> </tr> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">Conditions de rémunération</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) </td> </tr> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">Habilitation</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Habilitation électrique BE Manœuvres /B0/ H0 • SST • Travail en hauteur • Grue auxiliaire de chargement • Autorisations de conduites : tracteur, tondeuse auto-portée, minipelle, engins de chantiers, mini chargeur... • Signalisation des chantiers fixes ou mobile sur la voie publique • Gestes et postures </td> </tr> </table>	Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail physique • Travail sollicitant de façon répétitive les membres supérieurs : épaule, coude, poignet-main-doigt • Travail sollicitant de façon répétitive le rachis • Travail au niveau du sol • Travail en situation de piétinement • Travail en contact de pollens, poussière 	Conditions de rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 	Habilitation	<ul style="list-style-type: none"> • Habilitation électrique BE Manœuvres /B0/ H0 • SST • Travail en hauteur • Grue auxiliaire de chargement • Autorisations de conduites : tracteur, tondeuse auto-portée, minipelle, engins de chantiers, mini chargeur... • Signalisation des chantiers fixes ou mobile sur la voie publique • Gestes et postures 	<table border="1"> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">Conditions d'exercice particulière</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Horaires selon règlement intérieur Port d'EPI • Polyvalence selon les nécessités du service • Disponibilité en dehors des horaires habituels de travail sur la base du volontariat: lors d'opérations et d'événements exceptionnels (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...) <i>NB : Activité obligatoire durant le temps de travail.</i> • Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail </td> </tr> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours), possibilité d'accès direct en catégorie C sur la filière technique. • CAPA et BEPA espaces verts... / BAC Pro espaces verts... • Permis B obligatoire • Permis C, EC souhaitable </td> </tr> </table>	Conditions d'exercice particulière	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires selon règlement intérieur Port d'EPI • Polyvalence selon les nécessités du service • Disponibilité en dehors des horaires habituels de travail sur la base du volontariat: lors d'opérations et d'événements exceptionnels (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...) <i>NB : Activité obligatoire durant le temps de travail.</i> • Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail 	Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours), possibilité d'accès direct en catégorie C sur la filière technique. • CAPA et BEPA espaces verts... / BAC Pro espaces verts... • Permis B obligatoire • Permis C, EC souhaitable
Conditions d'exercice											
<ul style="list-style-type: none"> • Travail physique • Travail sollicitant de façon répétitive les membres supérieurs : épaule, coude, poignet-main-doigt • Travail sollicitant de façon répétitive le rachis • Travail au niveau du sol • Travail en situation de piétinement • Travail en contact de pollens, poussière 											
Conditions de rémunération											
<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 											
Habilitation											
<ul style="list-style-type: none"> • Habilitation électrique BE Manœuvres /B0/ H0 • SST • Travail en hauteur • Grue auxiliaire de chargement • Autorisations de conduites : tracteur, tondeuse auto-portée, minipelle, engins de chantiers, mini chargeur... • Signalisation des chantiers fixes ou mobile sur la voie publique • Gestes et postures 											
Conditions d'exercice particulière											
<ul style="list-style-type: none"> • Horaires selon règlement intérieur Port d'EPI • Polyvalence selon les nécessités du service • Disponibilité en dehors des horaires habituels de travail sur la base du volontariat: lors d'opérations et d'événements exceptionnels (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...) <i>NB : Activité obligatoire durant le temps de travail.</i> • Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail 											
Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités											
<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours), possibilité d'accès direct en catégorie C sur la filière technique. • CAPA et BEPA espaces verts... / BAC Pro espaces verts... • Permis B obligatoire • Permis C, EC souhaitable 											

- Montage, utilisation, contrôle des échafaudages roulants

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois d'agent de maîtrise ou les agents non titulaires (article 3/2 de la loi du 26 janvier 1984), les lauréats du concours d'agent de maîtrise voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :

Sur le site de la ville : <https://www.saintmartindheres.fr/mairie/la-ville/offres-demploi>

ou par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

(tampon)

Le Directeur Général des Services

